

Le stress au travail

Après avoir écouté de multiples témoignages de salariés et être intervenue à plusieurs reprises auprès des Directions, pour la **CFDT**, il ne fait aucun doute que chez **AIRBUS**, le stress est omniprésent. Pressions constantes exercées par l'environnement professionnel, course à la productivité, déshumanisation de l'entreprise provoquée par de multiples réorganisations, représentent les principaux facteurs de détérioration du climat et de l'environnement professionnel.

Ne serait-ce que sur le site de Saint-Nazaire, les conditions de travail et les pressions de la hiérarchie sur les salariés dans certains secteurs sont devenues insupportables. Depuis des mois, la CFDT et les personnels désignent bien souvent l'organisation du travail et la mauvaise gestion des personnels comme étant les causes principales du mal-être ambiant et le risque aujourd'hui de voir apparaître des comportements que tout le monde pourrait un jour regretter.

Dans un tel contexte, le malaise éprouvé par les salariés est souvent difficile à exprimer par les victimes elles-mêmes. La peur d'être marginalisé, d'être rejeté par un groupe, la crainte de finir dans un placard, de ne pas trouver la personne à qui parler suffisent à provoquer l'enfermement sur soi-même ainsi qu'une augmentation parfois dramatique de la pression psychologique subie par l'individu.

Et pourtant, trop souvent les personnes concernées sous-estiment le rôle important que peut assumer un interlocuteur syndical choisi dans leur entreprise pour oser en parler sans tabou et agir sans pression.

Le 2 juillet 2008, un accord, approuvé par tous les partenaires sociaux, sur le stress au travail a été signé. Il dresse la liste des facteurs de stress :

- ◆ **L'organisation et les processus de travail** : aménagement du temps de travail, dépassements d'horaire, degré d'autonomie, mauvaise adéquation du travail à la capacité ou aux moyens mis à la disposition des travailleurs, charges de travail excessives, méthode de management consistant à mettre les salariés sous pression, etc...
- ◆ **Les conditions et l'environnement de travail** : exposition à un environnement agressif, au bruit, à la promiscuité trop importante, à la chaleur, à des substances dangereuses, etc...
- ◆ **La communication** : incertitude quant à ce qui est attendu au travail, orientations et objectifs flous, mauvaise communication entre les acteurs, etc...
- ◆ **Les facteurs subjectifs** : pression émotionnelle et sociale avec difficulté de conciliation entre vie personnelle et professionnelle, etc...

La CFDT ne compte pas mettre au second rang cet accord, car il est au cœur des problèmes rencontrés et **c'est souvent le salarié qui en fait les frais.**



Dans le même temps, les entreprises sont dans le déni plutôt que dans le dialogue. De plus, beaucoup de salariés ne se rendent même pas compte de cet état de stress.

L'ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) et L'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles) estiment que 400 000 maladies et près de 3,5 millions de journées d'arrêt de travail sont provoquées par le stress au travail.

Il s'agit d'aborder les situations en amont et non quand survient le drame.

La CFDT à tous les niveaux mène un combat de chaque instant contre le STRESS au TRAVAIL (une demande d'ouverture des négociations vient d'ailleurs d'être envoyée à la Direction Générale).

**Si vous êtes concernés par le stress,
N'hésitez pas à en parler avec nos délégués !**

Téléphone membres CHSCT

Nous vous demandons une nouvelle fois de donner la possibilité aux représentants syndicaux au CHSCT de passer des appels à l'extérieur de l'entreprise. En effet, certains de leurs interlocuteurs possèdent des téléphones portables qu'ils ne peuvent pas joindre avec leur DECT.

Réponse D.L.

La Direction répond une nouvelle fois par la négative.



Commentaires CFDT

Nous ne comprenons pas cette décision de la Direction de refuser de donner des moyens supplémentaires aux membres du CHSCT et ce, sachant que des postes téléphoniques avec possibilité d'appel extérieur sont disponibles sur certains postes.

Apprentis majeurs en 2/8

Les apprentis majeurs ayant commencé les quarts semaine 38 se sont vus interdire de les poursuivre. Pouvez-vous nous donner une explication ?

Réponse DL :

Pour la Direction l'horaire de journée normale est mieux adapté pour les apprentis ayant un rythme scolaire à suivre.

Essais oxygène A320



Un nouveau produit est utilisé pour les essais oxygène obligeant les personnes réalisant ces essais à utiliser des protections (gants, lunettes et masques ...). Pendant certaines phases de la procédure, les autres salariés présents sur le poste sont aussi obligés de mettre un masque. Nous vous demandons de faire appliquer les mêmes règles que sur les autres chaînes avec une signalisation de l'interdiction d'entrée dans le tronçon pendant cette opération.

Réponse D.L.

Le matériel de signalisation est arrivé sur les postes et sera utilisé à partir de maintenant.



Commentaires CFDT

La CFDT restera vigilante sur l'application des règles de sécurité et sera toujours à l'écoute des salariés en cas de non respect de ces règles.

Tronçons A320 dans le SAS de Comète 2

Fréquemment, des palettes sont installées dans le SAS avec tous les désagréments qui en découlent, câbles d'alimentation électrique et tuyaux d'air plus tous les chariots d'équipements et ce, dans un emplacement non prévu à cet effet. Nous vous demandons d'y remédier.

Réponse DL :

Le point sera transmis au responsable de l'unité.

Primes travail sur carbone

Nous demandons la mise en place d'une prime spécifique pour les personnels travaillant sur le perçage de carbone.

Réponse DL :

La Direction n'envisage pas de mettre en place une prime.

Affichage décès des salariés

A notre question de juin sur l'affichage des décès des salariés AIRBUS et AEROLIA, vous nous aviez indiqué que vous deviez étudier une possibilité avec le CE. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Réponse DL :

La Direction pensait que la procédure était en place et se rapproche du CE pour faire le point.

Eloignement du restaurant



A notre question de mars sur les temps de déplacement importants pour les gens des secteurs éloignés du restaurant (COMETE, peinture...), nous revendiquons des solutions pour améliorer les conditions de repas de ces employés (navette, temps supplémentaire...). Vous nous aviez indiqué qu'une étude était en cours, qu'en est-il aujourd'hui ?

Réponse D.L.

Le circuit de navette interne sera prochainement revu et adapté afin d'intégrer les évolutions du site.



Commentaires CFDT

Le site prenant une dimension de plus en plus étendue, il serait important d'aménager les circuits de navette afin de donner la possibilité aux salariés de l'utiliser pour se rendre au restaurant comme cela se fait à TOULOUSE.

Vestiaires Comète 2

La porte entre les sanitaires et le vestiaire ne ferme plus. Nous vous demandons la remise en état avec le système prévu de contrôle par badge.

Réponse DL :

La porte sera remise en état avec son système de contrôle par badge.

Nouveau vestiaire POLARIS 1

Les accès de ce nouveau vestiaire se font par un couloir du poste 380 de l'A340. Qui seront les utilisateurs de ce vestiaire ? Et ce, sachant qu'il sera obligatoire de passer sur le poste avec toutes les contraintes de sécurité et de risque de gêne pour les opérateurs. Pouvez-vous nous préciser le nombre de douches et sanitaires prévus ?

Réponse DL :

Les utilisateurs seront les personnels de la pointe A340 et il y aura un accès possible par l'extérieur. Ce vestiaire sera équipé de la façon suivante :

- ◆ *Vestiaires femmes : 30 places, 1 douche, 2 WC et 3 lavabos*
- ◆ *Vestiaires hommes : 130 places, 3 douches, 4 WC et 6 lavabos.*



Commentaires CFDT

Par rapport aux vestiaires existants, les installations sanitaires semblent être insuffisantes (pour environ 180 places 18 lavabos actuellement, alors que dans le futur vestiaire il n'y aura que 6 lavabos pour 130 places...).